



-----

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*(Article L 2121-10 du Code Général  
des Collectivités Territoriales)*

-----

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,

**le MERCREDI 17 JANVIER 2018 à 19 Heures 30.**

Affiché, le 12 Janvier 2018

## ORDRE DU JOUR

## Session-----ordinaire

- Approbation du compte rendu de la réunion du 18 Décembre 2017,
- Réhabilitation des bâtiments communaux – attribution et autorisation de signature des marchés,
- Travaux de mise en accessibilité de l'ancienne école de la Gare – Approbation du projet et demande de subventions,
- Activité LUDOMOBILE – convention entre la Maison des Jeunes et de la Culture de VIENNE et la Commune,
- Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal.

